CARREFOUR DU CONGO

PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES

VENDREDIS DE CARREFOUR

les Déclarations

de la 28ème session



PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR

SOMMAIRE

PREMIERE ¨PARTIE : Note conceptuelle relative à la tenue de la 28e session des vendredis de carrefour 3
I. Contexte et justification 4
II. Objectif 6
III. Résultats attendus à court terme 6
IV. Parties prenantes 6
V. Dispositif opérationnel 6
SECONDE ¨PARTIE : Déclarations des vendredis de Carrefour 7
Panel institutionnel : Problématique de la sécurité alimentaire et enjeux du développement de l'agriculture en Afrique 8
Panel II : Aide au développement, activités, résultats et perspectives d'avenir 9
Panel III : Financement du secteur Agricole 10
Panel IV : Modèles de développement et contribution à la sécurité alimentaire 11

PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR

PREMIERE ¨PARTIE :

Note conceptuelle relative à la tenue de la 28e session des vendredis de carrefour

PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR

I. Contexte et justification

La République du Congo dispose des potentialités énormes faiblement valorisées pour différents secteurs parmi lesquels, celui de l'agriculture, de l'élevage, de pêche et d'aquaculture.

En dépit des atouts considérables liés à des conditions naturelles favorables à l'agriculture (climatiques, pédologiques, végétales, hydrographiques, etc.), et surtout à de vastes terres arables recouvrant un tiers du territoire (dix millions d'hectares), le secteur agricole ne parvient pas à satisfaire la demande nationale dont le déficit de l'offre est couvert par le recours aux importations massives des denrées alimentaires estimées à plus de 600 milliards de FCFA depuis 2015 à nos jours selon les statistiques de l'OMC et de la Banque Mondiale.

A travers ses différents bassins fluviaux, le pays dispose d'importantes ressources en eaux, et partant d'un grand potentiel en matière de pêche et d'aquaculture et de production de l'énergie hydroélectrique.

Les ressources en eau douce (eaux de surfaces et souterraines) sont estimées 1588 milliards de m^3 par an soit un potentiel par habitant de 88196 m^3 par an.

La politique publique du Congo traduite au travers du Plan National de Développement (PND 2018-2022) a permis de (i) faire l'analyse stratégique du secteur, en mettant en exergue la situation et les défis actuels liés à l'agriculture et à l'agroalimentaire au niveau de différents sous-secteurs, (ii) définir les engagement du Gouvernement en lien avec les Objectifs de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063, (iii) définir les objectifs stratégiques et opérationnels, (iv) adopter les stratégies et programmes à moyen terme et de (v) cibler les projets phares à moyen terme.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2018-2022, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, au nom du Gouvernement, a lancé plusieurs initiatives parmi lesquelles, l'organisation du premier et deuxième forum national sur l'agriculture, l'élevage et la pêche (en avril 2018 et en janvier 2020), l'organisation de la Conférence d'Amsterdam (en février 2020) et a commandité plusieurs études parmi lesquelles (i) étude sur les microcrédits et les crédits de proximité et (ii) étude sur la mise en place de l'assurance agricole en République du Congo avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le Projet d'appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC).

La mise en œuvre de cette politique centrée sur le PND 2018-2022 nécessitait la mobilisation d'importantes ressources financières mais la crise pandémique due au COVID 19 en mars 2020 survenue quelques jours avant l'organisation de la Conférence d'Amsterdam (en février 2020) n'a pas facilité les choses.

Dans la continuité de la première politique, le PND 2022-2026 abordant le développement de l'agriculture au sens large à savoir : agriculture au sens strict, élevage, pêche, aquaculture et agroforesterie et mettant l'accent sur six (06) programmes : (i) le développement des productions végétales ; (ii) le développement des productions animales ; (iii) le développement des productions halieutiques et (iv) l'amélioration des conditions de l'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de de la pêche ; (v) le développement de la foresterie et (vi) le pilotage du développement de l'agriculture au sens large a été officiellement lancé voici presqu'une année.

PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR

Il présente la situation et les défis actuels liés à l'agriculture au sens large comme suit :

1.1. Situation

« Depuis des décennies, les importations alimentaires ne cessent de croître en volume et en valeur et ont atteint le pic de 700 milliards FCFA en 2018 soit 70% des importations. A partir de 2019, on observe une baisse en valeur de 561,6 milliards FCFA, soit une diminution de 19,8% et en 2020, les intentions d'importations sont estimées à 214,0952 milliards. Cependant, une analyse plus fine de ces résultats montre que cette diminution n'est pas la conséquence d'une amélioration des performances du secteur mais plutôt d'une situation économique et sanitaire difficile.

Si des mesures correctives appropriées ne sont pas apportées, le Congo demeurera un importateur net de denrées alimentaires, hypothéquant ainsi sa sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur est un réel paradoxe, qui tranche avec les énormes atouts et potentialités de développement agro pastoral et halieutique que regorge le pays. Cette situation contribue à accroître le niveau de pauvreté et à accélérer l'exode rural.

La contribution du secteur agricole au PIB qui était en moyenne de 5% dans la période 2010-2016 est passée de 7,4% à 9,0% entre 2018 et 2020. Pour relever le niveau de production, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, lutter contre la pauvreté en milieu rural et améliorer la balance commerciale en tenant compte des orientations du Chef de l'Etat contenues dans son projet de société : « Ensemble, poursuivons la marche », le développement de l'agriculture au sens large s'impose.

En ce qui concerne l'agroforesterie, l'exploitation forestière a constitué la principale source des recettes de l'Etat jusqu'en 1974, en contribuant jusqu'à 85% aux recettes d'exportation et environ 10% au PIB. Aujourd'hui, deuxième secteur du pays, la forêt contribue à 5,6% à la formation du PIB avec près de 12.000 emplois directs et 1 Projet de société du Président de la République « Ensemble, poursuivons la marche » page… 2 Direction générale du commerce intérieur, 2020 3 Comptes nationaux de l'INS 2018 4 Rapport d'évaluation du PND 2018-2022 6 environ 5.000 emplois indirects. Ce secteur dégage un chiffre d'affaires d'environ 100 milliards de francs CFA par an et contribue pour 20 milliards de francs CFA aux recettes fiscales de l'Etat.

En raison de la pression anthropique et la disponibilité des terres arables, sujettes à une agriculture itinérante sur brûlis, les forêts de production pourvoyeuses de boisénergie autour ou près des grands centres urbains pourraient accuser des limites de productivité et celles de protection entraineraient la pénurie en bois-énergie et la dégradation des sols.

Pour y remédier, les pouvoirs publics ont initié à partir de 2011, un programme national qui vise la création des plantations forestières en savane avec des espèces à croissance rapide, les plantations de restauration forestière à base d'espèces locales et les vergers sur l'ensemble du pays ».

1.2. Financement de l'agriculture

Le financement de l'agriculture a toujours été une préoccupation des gouvernements, car elle occupe une place de choix dans les programmes de développement. Le financement de l'agriculture en Afrique a connu deux phases : une phase d'intervention publique et celle de la libéralisation, malgré ces deux phases, les résultats restent mitigés. Le Congo n'est pas en marge de cette réalité.

Cependant, l'agriculture reste un secteur délaissé, car trop risqué aussi bien pour les établissements bancaires que ceux de la microfinance.

Alors, quel est le type de financement qui est le mieux adapté à l'agriculture en République du Congo ?

II. Objectif

L'objectif du thème est un état des lieux sur l'Agriculture, la sécurité alimentaire et l'agro-industrie, un passage en revue de modèles de développement et l'identification de modes de financement adaptés au secteur.

III. Résultats attendus à court terme

A l'issue de la conférence, les résultats attendus à court terme sont les suivants :

- L'appréciation des enjeux relatifs à l'Agriculture, la sécurité alimentaire et l'agro-industrie ;
- L'intégration de différents modèles de développement du secteur agricole et le choix des modèles les mieux adaptés ;
- L'identification des modes de financements disponibles et adaptés au secteur agricole congolais et leur implémentation auprès des acteurs du secteur.
- Les recommandations pour la mise en œuvre des différentes solutions identifiées.

IV. Parties prenantes

Plusieurs parties prenantes seront mobilisées pour la 28 session des vendredis de carrefour pour le plaidoyer en faveur du financement inclusif et multi-acteurs de l'agriculture congolaise. Il s'agit notamment : des professionnels de l'agriculture au sens large, l'Etat, des Institutions bancaires et des microfinances, des Structures formelles d'appui à l'agriculture au sens large, des Structures de normalisation ; des Opérateurs économiques nationaux et internationaux impliqués dans les différentes chaînes de valeurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; des Réseaux des Organisations de la société civile intervenant dans le secteur agricole au sens large, des Sociétés pétrolières et d'exploitation du bois, les Médias nationaux et internationaux.

V. Dispositif opérationnel

Le Think Tank Carrefour a confié l'organisation technique et managériale de cette grande rencontre de Brazzaville au Cabinet IRCAM appuyé par les principaux Partenaires de l'événement.

La 28ème session des vendredis de Carrefour en cours de préparation sera déclinée autour de différents univers, notamment (i) les panels liés aux résultats attendus évoqués ; (ii) les échanges d'expériences réussies d'autres pays dans le secteur.

PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR

SECONDE ¨PARTIE :

Déclarations des vendredis de Carrefour

Panel institutionnel : Problématique de la sécurité alimentaire et enjeux du développement de l'agriculture en Afrique

Modératrice : Mme Nancy CHENARD, Secrétaire générale de Unicongo.

Panélistes :

- M. Pierre MABIALA Ministre d'Etat, Ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé de la relation avec le parlement ;
- M. Paul Valentin NGOBO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Mme. Jacqueline Lydia MIKOLO, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat ;
- M. Juste Désiré MONDELE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, chargé de la décentralisation et du développement local ;
- M. Jacques YAO DATTE : Directeur Général de la Promotion des Agro-Industries, Représentant M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI : Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Durable de la République de Côte d'ivoire.

I. Synthèse de l'exposé : ce que l'on retient

- Sur les défis du secteur agricole :
  - Le changement de mentalité vis-à-vis de l'agriculture ;
  - Le renforcement et la professionnalisation du capital humain, la formation la technique et à la gestion pour les exploitants de PME ;
  - Le développement de la chaine de valeur, à savoir, la production, le transport, le stockage et la commercialisation ;
  - La mécanisation ;
  - Les infrastructures ;
  - Le financement et l'accompagnement des projets de production et de transformation agricole soit par le par le secteur public et le secteur privé dont les IDE, les banques locales ainsi que tous les acteurs impliqués par le financement de l'agriculture.

- Sur les actions menées par l'Etat pour promouvoir l'agriculture :
  - Concernant la cartographie des terres arables, la gestion foncière en République du Congo est entrée, grâce à la réforme de 2004, dans un cadre de gestion orthodoxe des terres. Il existe deux grandes catégories de terres et terrains dont les terres arables, celles de la République du Congo dites « réserve foncière » et les terres appartenant à des personnes privées, les terres coutumières, reconnues par l'Etat sous conditions. L'accès aux terres par les investisseurs est encouragé par l'Etat grâce aux différentes autorisations existant (autorisation provisoire, autorisation expresse d'occuper, bail emphytéotique) ;
  - Le projet d'appui au développement communautaire, projet complémentaire à la municipalisation, renforcer la pratique agricole pour la valorisation des chaines de valeur ;

PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR

- L'implication de la société civile par le développement local qui devrait permettre aux acteurs locaux de s'approprier de l'agriculture notamment dans les zones rurales.

- Sur les investissements nécessaires pour promouvoir le développement de l'agriculture en Afrique et améliorer la sécurité alimentaire :
  - Le développement de la chaine de valeur : production, transport, stockage, commercialisation ;
  - Le financement de l'agriculture soit par le secteur privé, soit par le secteur public.

- Sur les clés du succès et les politiques visant à promouvoir le secteur agricole et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition :
  - Les politiques mises en place par le Gouvernement ;
  - L'implication des producteurs notamment privés, grâce à l'industrialisation ;
  - La transformation au niveau locale d'au moins la moitié de la production nationale ;
  - Les financements.

Panel II : Aide au développement, activités, résultats et perspectives d'avenir

Modérateur : M. Loïc MAKOSSO, Banquier, Directeur Général du Cabinet ARIES CONGO.

Panélistes :

- Mme Yannick Ariane RASOARIMANANA, épouse RABEMANANTSOA, Représentante résidente de la FAO en République du Congo ;
- Mme Louise Pierrette MVONO, Représentante Résidente de la Banque Mondiale en République du Congo ;
- M. Antoine-Marie SIE TIOYE, Responsable du Bureau de la Banque Africaine de Développement pour la République du Congo ;
- M. Guy ADOUA, Directeur Adjoint, Chargé des Operations du Programme Alimentaire Mondial au Nigeria ;
- M. Isidore ONDOKI, Coordonnateur national du PDAC.

<u>Propositions</u>

- Davantage d'engagement de la part de l'Etat congolais dans l'acquisition et la gestion des prêts auprès de la Banque Mondiale ;
- Engager la disponibilité citoyenne pour assurer le développement agricole ;
- Appuyer la politique d'autoconsommation des produits au Congo ;
- Alléger les procédures et forte implication des partenaires financiers ;
- L'édition d'un livre blanc sur la 28e session des Vendredi de Carrefour.

Panel III : Financement du secteur Agricole

Modérateur : M. José Marty TAMBA-TAMBA : Banquier, Directeur Général ASS Conseil Congo.

Panélistes :

- M. Michel DJOMBO, Président du Conseil d'Administration d'UNICONGO ;
- M. Dayi Allaire Branham KINTOMBO, Directeur Général du FIGA ;
- M. Lylian NDENGUE, Directeur Banque d'Affaires de la BSCA Bank ;
- M. Claver OLANDZOBO : Directeur technique des AGC.

I. Synthèse de l'exposé : ce que l'on retient

- Sur l'accompagnement d'Unicongo dans le secteur agricole :
  - Unicongo via ses adhérents finance l'agriculture, d'abord avec les Banques qui accompagnent les producteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeurs agricoles tel que les Brasseurs, les sociétés productrices de farines, etc. ;
  - Des solutions intelligentes et innovante sont recherchées avec les néo-promoteurs, afin de garantir la continuité des exploitations ;
  - Les principales difficultés reposent sur l'absence de recherche agronomique d'une part et la rareté de technicité en génie agronome dédiés aux grandes surfaces.

- Sur le financement de l'agriculture par le FIGA :
  - Plusieurs facteurs expliquent la frilosité des intuitions financières dans le financement des projets agricoles, notamment les détournements d'objet, le manque de données sur le secteur agricole, l'absence de suivi.
  - En 2023, 52 projets portés par des maraichers et entreprises structurées ont été financés par le FIGA pour un total de 300 millions de FCFA.

- Sur le rôle des assureurs dans le secteur agricole :
  - Les assureurs n'offrent actuellement que les produits classiques (assurance des bâtiments, des moyens roulants, en responsabilité civile) ;
  - Les sociétés d'assurance sollicitent du Gouvernement l'instauration d'un cadre réglementaire et la réalisation de la matrice des risques agricoles. Sur cette base elles disposeront ainsi des prérequis pour demander l'agrément et concevoir des produits spécifiques au secteur agricole.

- Sur la participation de la BSCA Bank au financement de l'activité agricole : deux exemples été évoqués à savoir, la société Ager financée pour la production d'aliments de bétail à coûts attractifs avec la garantie du FIGA ainsi qu'une entreprise qui financera la chaine de valeur agricole (conservation et transport des marchandises).

Panel IV : Modèles de développement et contribution à la sécurité alimentaire

Modératrice : Mme Aline France ETOKABEKA, Journaliste.

Panélistes :

- M. Michel DJOMBO, Président du Conseil d'Administration UNICONGO ;
- Mme Danièle SASSOU NGUESSO, Présidente de la Fondation SOUNGA ;
- Mme Yolande MAKONG KAWANG, Senior Manager à ENI CONGO ;
- M. Mounir IBRAHIM, Directeur Général Crédit du Congo.

I. Synthèse de l'exposé : ce que l'on retient

- Améliorer les politiques agricoles ;
- Améliorations des infrastructures,
- Valoriser les métiers de l'agriculture ;
- Mettre en place un plan Marshall de l'agriculture afin de définir la stratégie adéquate pour définir un modèle optimal pour accompagner les projets agricoles.

REVU EN QUELQUES IMAGES













PRÉSENTE LA 28ÈME SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR













